

TOUT CE QUE VOUS N'AVEZ JAMAIS OSÉ DEMANDER SUR LES CQP

Y a-t-il des conditions d'entrée ?

Non ! Il y a une étape de repérage des compétences qui est différente selon la spécialité visée. Ce sont principalement des tests au poste de travail. Les CQP sont ouverts à tous, quelle que soit la formation initiale.

J'ai déjà un BTS, pourquoi entrer dans une démarche de CQP ?

- Acquérir des savoir-faire et des compétences
- Me mettre à jour sur des évolutions techniques
- Faire face à des changements organisationnels
- Accéder à un autre niveau de poste
- Compléter un BTS afin de valoriser les compétences pratiques mises en oeuvre en entreprise.

Un CQP, c'est théorique ?

Un CQP est essentiellement axé sur les métiers et les savoir-faire. Même sans diplôme, les taux de réussite sont élevés : 98 % !

Je suis intérimaire, est-ce que je peux obtenir un CQP ?

Oui ! Dans la branche, plus de 5 % des CQP obtenus recouvrent des contrats intérimaires et des CDD.

Je suis chef d'entreprise, les CQP, quel intérêt ?

- Évaluer et faire progresser les compétences de mes collaborateurs
- Intégrer facilement de nouveaux entrants
- Les fédérer autour d'un projet / d'une dynamique d'entreprise
- Des certificats adaptés aux spécificités de nos métiers
- Des parcours de formation sur-mesure pour limiter l'absence au poste
- Mobiliser le CPF et autres dispositifs (contrat pro, pro A, plan d'évolution des compétences...)

Un CQP pour tous

- Indépendamment de l'âge
- Indépendamment des diplômes

Un CQP, c'est pour...

- Les nouveaux entrants ou titulaires, hommes et femmes
- Les jeunes en formation initiale
- Les demandeurs d'emploi
- Tous ceux qui veulent faire reconnaître leurs compétences et/ou en acquérir de nouvelles !

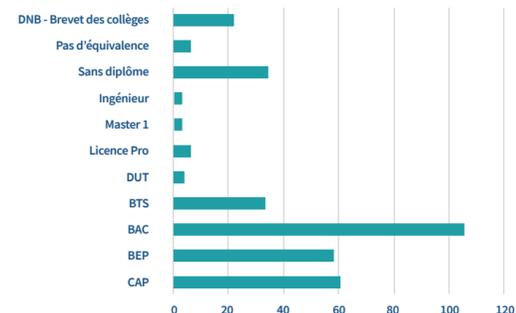
LES CQP EN CHIFFRES...

2 000 CQP DÉLIVRÉS PAR LA BRANCHE PAPIER CARTON



Moins de 26 ans > 52
26 - 29 ans > 43
30 - 34 ans > 46
35 - 44 ans > 95
45 - 49 ans > 35
50 ans et + > 30

DERNIER DIPLÔME OBTENU



Vous souhaitez en savoir plus et identifier le CQP le plus adapté à vos objectifs professionnels ?

Nous vous accompagnons dans votre démarche !

En tant qu'entreprise, vous souhaitez en savoir plus sur les formations adaptées au CPF ?

Contactez-nous !

Contact : 01 53 89 24 70 - cqp@unidis.fr

PARTENAIRES POUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET FINANCIÈRE

UNIDIS
Unidis Stratégie & Avenir
UNION INTER-SECTEURS PAPIERS CARTONS
POUR LE QUALIFIÉ ET L'INGÉNIEUR SOCIAL

OPCA 3+
PARTENAIRE DE VOS COMPÉTENCES

CQP Papier Carton
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

ENVIE D'ÉVOLUER ? D'ACQUÉRIR DE NOUVELLES COMPÉTENCES ?

Le CQP, c'est pour moi !

Le CQP, un outil de performance au service d'une industrie en pleine mutation technologique.

POURQUOI PAS MOI ?

Le CQP, c'est quoi ?

Au-delà d'être l'abréviation « Certification de Qualification Professionnelle », c'est avant tout une démarche de formation permettant d'atteindre une certification, créée par les professionnels de l'inter-secteur du Papier-Carton.

Les CQP et les formations ont été conçus pour développer les compétences des collaborateurs et ainsi agir sur la compétitivité de l'entreprise et l'employabilité des salariés.

Le CQP, un outil simple et concret ! En effet, la formation conduisant au CQP est :

- pratique, car axée sur un métier (l'évaluation se fait sur le lieu de travail),
- adaptée à chacun, tant par sa durée que par son contenu, qui tiennent compte des savoir-faire et acquis des candidats.

Le CQP s'adresse à tous ! Il concerne :

- le demandeur d'emploi, qui n'a pas d'expérience dans l'industrie et souhaite se reconvertir,
- le nouveau recruté, pour lequel une formation spécifique facilitera la prise de poste,
- le salarié, qui souhaite développer ses compétences et renforcer ses atouts professionnels.

Pour accéder au CQP, pas de conditions de diplômes ni d'âge limite : venez comme vous êtes !

Alors, quand commencez-vous ?

Véronique BOUDARD
Présidente CPNEF



UN CQP ?

C'est un Certificat de Qualification Professionnelle délivré par la branche du papier-carton. Il correspond à un métier.

Un CQPI, c'est une Certification de Qualification Professionnelle Interbranche.

POURQUOI ?

- Acquérir des compétences professionnelles
- Valider des acquis
- Faire face aux évolutions techniques ou organisationnelles de l'entreprise
- Faire reconnaître un savoir-faire métier
- Évoluer professionnellement
- Contribuer à développer la compétitivité de l'entreprise

COMMENT L'OBTENIR ?

- En faisant valoir votre expérience
- En suivant, si besoin, une formation sur-mesure

SE LANCER !

- Formulez une demande auprès de votre entreprise, de votre représentant du personnel, ou auprès d'Unidis Stratégie et Avenir
- Mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation)

TÉMOIGNAGE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES



La démarche de CQP nous a permis de faire évoluer nos techniciens comme chefs d'équipe, avec de réelles compétences managériales. Résultat ? Plus d'assurance et une prise de fonction facilitée, une meilleure capacité d'analyse, des méthodes de gestion de projet, une meilleure approche dans la gestion des collaborateurs, une aisance relationnelle et des capacités de communication.

Margarete **Bonneau**,
SCHISLER

PAPIER – CARTON : DES FORMATIONS CERTIFIANTES

Se repérer : les CQP et les CQPI du papier-carton

Certains CQP du papier-carton permettent automatiquement d'obtenir le CQPI



TÉMOIGNAGE D'UNE ANIMATRICE D'ÉQUIPE



J'ai suivi une formation pour devenir tutrice d'une collaboratrice qui préparait un CQPI. Cette mission m'a donné confiance et envie d'aller plus loin : j'ai postulé sur un poste de contremaîtresse. La formation préparatoire m'a beaucoup aidée dans la réussite de cette prise de fonction et j'ai obtenu mon CQPI Animateur d'équipe. Quel que soit votre projet il y a un CQP pour vous !

Cindy **Ragasse**,
CLAIREFONTAINE

UN PARCOURS SIMPLE, EN 3 ÉTAPES



Si c'était à refaire, je recommanderais sans hésiter ! Mon inquiétude était de ne pas avoir de bonnes bases pour débiter dans mon nouveau poste, et aussi de ne pas obtenir le CQP. Mais les formateurs nous guident tout au long de la formation pour préparer l'évaluation. J'ai également pu compter sur mon tuteur, mon N+1 et le service RH de mon entreprise.

Alexandre **Marsteau**,
SCHISLER